

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2024

Plan de gestion patrimoine mondial : partenariat entre la Mission site historique de Lyon et le Labex Intelligences des mondes urbains (IMU).

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2024 - PLAN DE GESTION PATRIMOINE MONDIAL :
PARTENARIAT ENTRE LA MISSION SITE HISTORIQUE
DE LYON ET LE LABEX INTELLIGENCES DES MONDES
URBAINS (IMU). (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Plan de gestion du Site historique de Lyon inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO fixe un objectif de transversalité entre praticiens et enseignants-chercheurs afin de capitaliser les connaissances, construire une culture commune, partager les valeurs universelles et échanger sur les pratiques dans la gestion du site historique en interaction avec le projet de développement urbain.

Dans cette perspective, la Mission site historique développe un partenariat avec le Labex IMU Intelligences des mondes urbains en coordination avec les Musées Gadagne, la Bibliothèque municipale, le Service archéologique, la Mission de coopération culturelle et la Direction de l'aménagement urbain.

Le Labex IMU Intelligences des Mondes Urbains fédère 28 laboratoires universitaires à l'échelle de la métropole Lyon/Saint-Etienne, il entend intensifier la recherche urbaine en favorisant la pluralité scientifique et en mettant ses ressources à la disposition des acteurs politiques, économiques et sociaux pour penser et fabriquer la ville.

La Mission site historique se propose de soumettre un dossier de candidature dans le cadre du 5^e Appel à projets lancé par le Labex IMU pour 2016 pour la réalisation d'un Atlas numérique, coopératif et participatif du Paysage urbain du Site historique de Lyon (candidature non retenue en 2015).

Si le projet est retenu, il s'agira d'engager dès octobre 2016 un programme de recherche-action sur 3 ans, autour d'un doctorant et d'un post doctorant, pour le développement d'un prototype auprès des Musées Gadagne. Les relations de la Ville de Lyon avec l'UNESCO et l'OVPM, au titre de sa présidence, permettront d'évaluer les modalités de transfert du savoir-faire auprès d'autres villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Au-delà du temps passé par les équipes de la DAC, de la DAU et des laboratoires de recherche partenaires, l'engagement financier sera porté par le Labex IMU avec une contribution financière de la Ville de Lyon à hauteur de 1 000 € par an conformément à l'action n° 7 du Plan de gestion patrimoine mondial.

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à soumettre un dossier de candidature à l'Appel à projets IMU 2016.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J.D. DURAND